

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Science Procurement Directorate/Direction de
l'acquisition de travaux scientifiques
11C1, Phase III
Place du Portage
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet ECTADE	
Solicitation No. - N° de l'invitation H4133-122931/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client H4133-122931	Date 2013-07-26
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$\$-071-26261	
File No. - N° de dossier 071ss.H4133-122931	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-08-19	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Pageau, Francois	Buyer Id - Id de l'acheteur 071ss
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3563 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-7994
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TITRE: ECTADE

La présente modification a pour objectif de modifier le document d'appel d'offres de la façon décrite ci-dessous, et d'ajouter une pièce jointe (Pièce jointe A- Questions et réponses) à la demande de soumissions afin de répondre aux questions posées par les soumissionnaires.

À la page 45,

EFFACER :

3. Dépasse (20 points)

La structure de l'équipe, les responsabilités et les tâches des membres sont clairement définies et

INSÉRER :

3. Dépasse (20 points)

La structure de l'équipe, les responsabilités et les tâches des membres sont clairement définies et constituent une excellente base de ressources pour le respect de cette exigence.

Le plan de gestion des ressources appuie clairement l'initiation, l'exécution et la gestion des tâches. Le risque d'interruption du calendrier ou de coûts supplémentaires est faible ou absent.

Le plan de gestion des ressources présente un risque minime ou inexistant relativement à la gestion de l'initiation, de l'administration et de l'exécution des travaux en temps opportun.

INSÉRER LA PIÈCE JOINTE A- QUESTIONS ET RÉPONSES À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS ET INSÉRER LES QUESTIONS ET RÉPONSES SUIVANTES:

Q1 Pouvez-vous s.v.p. définir la gestion sur le terrain et la gestion de projet ainsi qu'expliquer la différence entre les deux?

R1 La gestion sur le terrain implique la gestion administrative d'un sondage. Ceci inclut la collaboration avec les provinces, impliquer les conseils scolaires, administrer le sondage dans les écoles.

La gestion de projet comprend la planification, l'implémentation, le control de gestion et l'exécution de chaque phases du projet, avant et après l'administration du sondage.

Q2 Dans les versions antérieurs de l'ETJ, un rapport combiné anglais-français de la mise à l'essai était soumis au lieu de deux rapports distincts. Cela permettait de faire un rapport sur la mise à l'essai plus complet. Cela pourrait-il être une option d'avoir, pour l'étape 2 et 3, un rapport

combiné anglais-français sur la mise à l'essai à remettre 16 semaines après l'octroi du contrat au lieu d'un rapport anglais sur la mise à l'essai à remettre 12 semaines après l'octroi (étape 2) et le rapport français sur la mise à l'essai (étape 3) à remettre 16 semaines après l'octroi du contrat?

R2 Dans les cycles précédents, l'étape 2 et 3 (rapport français et anglais de la mise à l'essai) étaient combinées. Cependant, il y a un besoin d'évaluer le rapport anglais de la mise à l'essai et d'apprendre de ce rapport avant de faire l'essai en français. Un résumé des conclusions et des recommandations basé sur l'essai en anglais est essentiel pour une revue adéquate et afin d'effectuer des modifications (si requises) au questionnaire français. Les sections qui se rapportent à la méthodologie, le recrutement des participants, le guide d'orientation, etc. seront semblables pour les deux mises à l'essai. Étant donné des similarités, l'entrepreneur peut certainement travailler à partir du rapport anglais afin de produire le rapport français (i.e. l'entrepreneur peut soumettre un rapport partiel basé sur la mise à l'essai en anglais 12 semaines après l'octroi du contrat et un rapport complet en anglais et en français après 16 semaine de l'octroi du contrat).

Q3 Sous la Partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, il est indiqué que tout droit de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des travaux appartiendra au Canada. Pouvons-nous publier dans des journaux scientifiques?

R3 Tel que spécifié à la clause K3410C - Le Canada détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux : " Le Canada détient tous les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux dès leur conception. L'entrepreneur ne détient aucun droit de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux, sauf tout droit qui peut lui être accordé par écrit par le Canada. " L'entrepreneur aura le droit de publier les résultats et les analyses basés sur les données de l'ECTADE lorsqu'ils seront disponibles pour le public, environ six mois après la fin de chacun des cycles.

AUCUNE AUTRE MODIFICATION N'A ÉTÉ APPORTÉE À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS